

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 49

N°146

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 27

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 SEPTEMBRE 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 26 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 septembre 2019, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, TLILI Leila, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Silvère ROZENBERG
Monsieur Jean-François MONINO
Madame Laurence GRARE
Madame Danielle MARINO
Monsieur Fethi CHOUDER
Monsieur Salah CHIBAH
Monsieur Marc RUER
Monsieur Mohamed Fathi TLILI
Monsieur Patrick LE HYARIC
Monsieur Eric PLEE
Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Omar AÏT-BOUALI

Madame Sozig NEDELEC
Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sophie VALLY
Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Lionel DONNET
Madame Mériem DERKAOUI
Madame Leila TLILI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Hakim RACHEDI

Madame Djamila AISSAOUI

Monsieur Rachid ZAÏRI

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Boualem BENKHELOUF

Monsieur Daniel GARNIER

Monsieur Damien BIDAL

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Alice FAGARD

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Finances/

OBJET : Indemnité de conseil attribuée à la Trésorière municipale

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 97 de la loi du 2 mars 1982 ;

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 1983 précisant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil ;

Vu le budget communal ;

Considérant qu'il convient d'attribuer une indemnité de conseil à la trésorière municipale à hauteur de 90%.

Adoption à l'unanimité par 44 pour

DELIBERE :

ATTRIBUE une indemnité de conseil et d'assistance au taux de 90% par an à Madame Dominique Cazanave, cheffe de poste de la Trésorerie Municipale d'Aubervilliers.

DIT que l'indemnité est calculée par application du tarif ci-après. La base de calcul est la moyenne annuelle des dépenses budgétaires (dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement du budget communal et des budgets annexes) en référence aux 3 dernières années dans la limite du plafond fixé par note de service de la Direction Générale des Finances Publiques.

0,300 %	Sur les 7 622,45 premiers euros
0,200 %	Sur les 22 687,35 euros suivants
0,150 %	Sur les 30 489,80 euros suivants
0,100 %	Sur les 60 679,61 euros suivants
0,075 %	Sur les 106 714,31 euros suivants
0,050 %	Sur les 152 499,02 euros suivants
0,025 %	Sur les 228 673,53 euros suivants
0,001 %	Sur toutes les sommes excédant 609 796,07 euros

DIT que la dépense est inscrite au budget de la commune à l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction
---------	----------	---------	----------

602	011	6225	020
-----	-----	------	-----

Reçu en préfecture le : 04/10/19
Publié le : 02/10/19
Certifié exécutoire : 07/10/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

